



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane

## Information à l'attention des lycéens résidents de Maripasoula

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce vendredi 14 avril 2017 a été annoncé un mouvement de grève initié ce même jour au sein du Groupement Pétrolier d'avitaillement de l'Aéroport Félix Eboué, risquant de mettre en péril l'acheminement organisé par la Collectivité Territoriale de Guyane et via la compagnie Air Guyane, des lycéens originaires de Maripasoula vers leur résidence principale pour les vacances de Pâques.

En effet, l'avitaillement de ses avions rendu impossible du fait de cette mobilisation, la compagnie Air Guyane ne serait donc pas en mesure d'assurer ses vols Cayenne- Maripasoula jusqu'à nouvel ordre.

Refusant de se résoudre au fait que les lycéens ne puissent retrouver leurs familles en ces jours vaqués et dans un climat social pour le moins particulier quand le dispositif de rapprochement familial en faveur des lycéens de la CTG avait jusqu'ici toujours été un succès, le Président de la CTG, Rodolphe Alexandre, a mis ses équipes à pied d'œuvre toute la journée afin qu'une solution puisse être trouvée.

La Collectivité Territoriale de Guyane a finalement obtenu une réponse apportée par le Préfet de Guyane, Martin Jaeger dont l'intervention a permis la mise en place de 3 vols assurés par la compagnie Air Guyane et réservés exclusivement aux lycéens concernés, le samedi 15 avril 2017.

Les 3 vols mis en place sont prévus à :

- 9 h
- 12 h
- 15 h

La réservation des vols est possible via l'adresse mail [reservations@airguyane.com](mailto:reservations@airguyane.com), et également via les numéros suivants : **0694 22 17 56** ou **0694 26 73 66** en envoyant :

- nom
- prénom
- établissement
- copie de la pièce d'identité



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WWW.CTGUYANE.FR

+594 594 300 600

Hôtel de la CTG  
4179 route de Montabo  
97300 CAYENNE

